

PARMENTIER confère ses lettres de noblesse à la POMME de TERRE

Le corps des pharmaciens, qui a donné à la France et à l'Europe un si grand nombre d'hommes illustres, n'en présente peut-être aucun dont le nom mérite mieux d'être conservé dans notre mémoire que l'homme vénérable dont nous donnons ici le portrait.

Il y a 200 ans, la pomme de terre était exclue de notre alimentation

C'est Parmentier qui a dissiné en France les préjugés enracinés contre la pomme de terre. Les agriculteurs croient que la pomme de terre nuisait à la terre et qu'elle diminuait la fertilité. Parmentier, en démontrant que la pomme de terre ne nuisait pas à la terre et qu'elle était saine, a permis de faire passer les pommes de terre de la catégorie des légumes de luxe à celle des légumes de base. Parmentier a écrit ces lignes dans un livre intitulé "L'usage de la pomme de terre" en 1792, où il raconte une petite discussion à laquelle il assista bien jeune, vers 1808, entre son père, ami du progrès, et une vieille tante qui n'avait jamais quitté la maison du grand-père, dans le village de Barbaste, situé aux confins des Landes, arrondissement de Nérac. Voyant des pommes de terre magnifiques, le neveu, qui habitait Bordeaux après avoir séjourné plusieurs années à Paris, demandait qu'on en servît sur la table. La tante

s'indignait et finit par s'écrier : « Non, jamais ! tant que Louise tiendra la maison de son frère, ja-

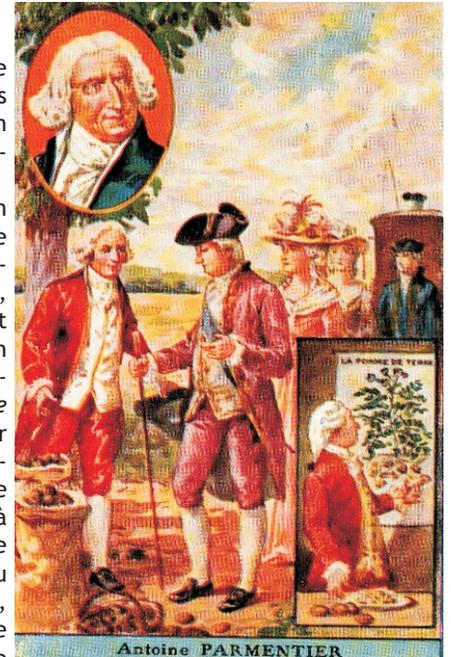
mais une pomme de terre n'entrera dans un plat ; ce n'est bon que pour les cochons. »

C'est encore en continuation de ce dédain que les opposants aux pommes de terre, après 1800, avaient en vain essayé de faire passer Louis XVI en appelant les pommes de terre ! On peut juger par ces faits, si voisins de nous, quelle était la résistance à l'emploi de la pomme de terre sur la fin du règne de Louis XV, lorsque Parmentier se mit en tête de la faire entrer dans l'alimentation ordinaire ; l'idée lui en était venue pendant qu'il était prisonnier en Allemagne, pendant la guerre de Sept ans.

Parmentier, né en 1737, à Montdidier (Somme), avait embrassé la carrière de la pharmacie. Travaillant avec ardeur pour échapper à la pauvreté, il se trouvait, à l'âge de vingt ans, commissionné pharmacien dans les hôpitaux de l'armée de Hanovre. Il ne se permit d'ailleurs de s'occuper de la culture de la pomme de terre que par nécessité, et ce fut par hasard qu'il découvrit son utilité. Un jour, il se trouva à la messe à la messe, et chaque fois qu'il entendait le prêtre dire : « Dieu nous donne la pomme de terre », il se disait : « Dieu nous donne la pomme de terre », et il se mit à réfléchir sur l'usage de la pomme de terre. Il fut en Allemagne, il eut le temps d'apprécier ce aliment et d'y reconnaître la parfaite innocuité sur le corps humain ; il put également suivre tous les détails de la culture.

Antoine-Augustin Parmentier réhabilite la pomme de terre en France

Il ne négligeait point cependant les travaux de sa profession : s'étant appliqué à la chimie sous les yeux d'un célèbre pharmacien de Francfort, il ne tint qu'à lui d'en devenir le successeur et d'en épouser la fille ; mais la patrie parla plus haut que l'intérêt ; il refusa ces of-



Antoine PARMENTIER



Antoine-Augustin Parmentier

Le TÉLÉGRAPHE triomphe de la vindicte populaire et des difficultés financières

Né en 1763 à Brûlon, dans le département de la Sarthe, Claude Chappe était neveu de l'abbé Chappe d'Auteroche, que son dévouement à la science a rendu célèbre. Il avait quatre frères. Ignace, l'aîné de la famille, Pierre, René et Abraham. Leur père, qui possédait une certaine fortune, leur donna une bonne éducation classique. Claude commença ses études au collège de Joyeuse, à Rouen, et il les continua à La Flèche, où l'on se souvint par la suite de l'élève qui fut le premier à partir étudiant. Au sortir du collège, Claude Chappe embrassa l'état ecclésiastique, et obtint, à Bagneux, près de Provins, un bénéfice d'un revenu assez considérable qui fournissait les moyens de vivre à son goût pour les recherches de physique. L'électricité l'occupait d'une manière spéciale : en 1790, il effectua des travaux qui le firent nommer membre de la *Société philomatique*, l'antichambre de l'Académie des sciences.

Les frères Chappe donnent vie au télégraphe le 2 mars 1791

Claude Chappe se trouvait à Paris, quand la Révolution éclata. Il perdit son bénéfice, et dut retourner à Brûlon au milieu de sa famille, où il retrouva quatre de ses frères, dont trois venaient aussi de perdre leurs places. Dans ces circonstances, il lui vint à la pensée de mettre à profit quelques essais qui remontaient aux premières années de sa vie. Il espéra pouvoir tirer parti, dans l'intérêt de sa famille, d'une sorte de jeu qui avait fourni des distractions à sa jeunesse. Claude Chappe se serait en effet amusé, dans sa jeunesse, à établir un appareil rudimentaire de correspondance par signes, qu'il aurait expérimenté avec ses frères, à Brûlon, pendant leurs réunions de vacances. Une règle de bois tournant sur un pivot, et portant à ses extrémités deux règles mobiles de moitié plus petites, tel était l'instrument qui leur aurait, dit-on, servi à échanger quelques pensées. Par les diverses positions de ces règles, on obtenait cent quatre-vingt-douze signaux, que l'on distinguait avec une longue-vue.

Claude Chappe pensa que l'on pourrait tirer un certain parti de ces signaux, en les appliquant aux rapports du gouvernement avec les villes de l'intérieur et de la frontière. Il décida ses frères à le second dans leurs recherches. Après d'infructueuses tentatives, ils se mirent au point un télégraphe électrique qui verra le jour en 1850, grâce à Morse, ce qui n'empêcha le télégraphe optique), Claude Chappe mena plusieurs expériences qui le

duisirent à effectuer, le 2 mars 1791, une expérience publique de son télégraphe optique à Parcé (Sarthe), qui lui donna une date et une authenticité certaines. Deux stations avaient été établies, l'une à Parcé, l'autre au château de Brûlon, distant de 15 kilomètres. Plusieurs phrases furent échangées par ce moyen entre les deux stations, et le succès fut complet. Ces expériences furent répétées avec tant de succès que les témoins de ces expériences s'émirent sur les procès-verbaux qui constataient la parfaite réussite.

Les frères Chappe perfectionnèrent leur système, puis songèrent à le présenter au gouvernement. Au moment où la République était obligée de faire face à tant d'ennemis, sur vingt champs de bataille, la découverte d'un



moyen instantané de correspondance ne pouvait être accueillie qu'avec empressement.

Enthousiasmé par ses premiers succès, Chappe veut gagner le cœur des Parisiens

Le succès du moyen de correspondance des frères Chappe, qui, un an plus tard, quitta le pays, emportant dans leur bagage les procédés de leur invention, fut accueilli avec enthousiasme par les notables de Parcé et de Brûlon, où se trouvaient réalisés les merveilleux effets de leur machine. Les frères Chappe, dans leurs bagages la machine elle-même. Ils arrivèrent à Paris à la fin de 1791. Avant de deman-

Le peuple brûle le télégraphe de Chappe, dans le parc de Saint-Fargeau



der au gouvernement l'examen de leur invention, ils jugèrent utile de la montrer à tous les yeux. La suspension préalable de l'opinion publique leur semblait un préliminaire favorable. Une expérience faite devant tout le monde, sur un promenade fréquentée, devait donner à leur découverte une notoriété utile à leurs projets. Ils s'empressèrent donc de solliciter la Commune de Paris. L'autorisation leur fut accordée, mais le jour de leur manifestation, l'un des deux pavillons qui se trouvaient à la barrière de l'Étoile, aux Champs-Élysées. La Commune de Paris accorda l'autorisation désirée, sans toutefois répondre de rien. A cette époque de troubles et de méfiance populaire, on ne pouvait prévoir l'accueil qui serait fait à une expérience dont l'objet ne pouvait être généralement compris.

En effet, la machine de Claude Chappe, élevée sur l'un des pavillons de la barrière de l'Étoile, fut trouvée, un matin, mise en pièces. Le gardien affirma n'avoir rien entendu ; mais on sut plus tard, que des gens de main s'étaient rués, pendant la nuit, sur la machine et l'avaient brisée, sans que personne eût osé s'y opposer. Claude Chappe ne fut pas découragé par cet événement. Au contraire, il chercha un lieu mieux défendu contre les caprices du peuple. Il obtint l'autorisation de construire une nouvelle machine dans le parc que le représentant Lepelletier de Saint-Fargeau possédait à Ménilmontant. Il avait même commencé la construction d'une ligne de plusieurs postes, dont le premier était représenté par la machine élevée dans le parc de Ménilmontant. Sous la protection et dans la demeure d'un député, il pouvait se croire à l'abri de la défiance du peuple. Mais ses prévisions furent trompées.

Un matin, comme il entrait dans le parc, il vit courir à lui le jardinier tout épouvanté, qui lui criait de s'enfuir. Le peuple s'était inquiété du jeu perpétuel de ces signaux. On avait vu là quelque machination suspecte, on avait soupçonné une correspondance secrète avec le roi et les autres prisonniers du Temple, et l'on avait mis le feu à la machine. Le peuple menaçait de jeter aussi les mécaniciens dans les flammes. Chappe se retira consterné. N'osant plus se présenter à Ménilmontant, il crut devoir mettre ses machines sous la sauvegarde



Claude Chappe

du pouvoir, et écrivit une demande qui devait rester longtemps sans réponse, à l'Assemblée législative, le 11 septembre 1792 : le 21 septembre, la Convention nationale avait remplacé l'Assemblée législative, et les nombreuses préoccupations politiques de cette époque fort agitée, faisaient négliger les questions d'ordre secondaire, ou qui n'exigeaient pas une solution immédiate.

Après un long sommeil, le télégraphe suscite un nouvel intérêt en 1793

Ce fut par hasard qu'un député de la Convention, Romme, qui avait quelques notions de sciences, trouva dans les cartons l'exposé de l'inventeur. A une époque où plusieurs armées éparses sur divers points du territoire, avaient besoin de pouvoir communiquer promptement et secrètement entre elles, un agent rapide et secret de correspondance devait appeler l'attention des députés de la Convention nationale. En 1793, la Convention autorisa la construction d'une ligne expérimentale entre Ménilmontant et Saint-Martin-du-Tertre. Le 4 août, sous l'inspiration de Carnot, il fut décrété que deux lignes seraient créées d'urgence : la première partant de Lille pour aboutir à Paris (qui fut en état de fonctionner fin août 1794) ; la seconde de Paris à Landau, ville de Bavière qui marquait la limite de nos frontières à l'est.

En automne 1795, le Directoire succéda à la Convention : l'état catastrophique imposa la suspension de la seconde ligne, qui s'arrêtait alors à Strasbourg. La nécessité de relier Paris au point militaire de Strasbourg incita le Directoire à entreprendre la construction d'une troisième ligne entre les deux villes, au printemps 1798. La suite de la construction d'une quatrième ligne fut ordonnée par le Directoire, elle allait de Paris à Lyon, en passant par Dijon. Ce fut là le dernier acte du Directoire, dans ses relations avec la télégraphie. Ce gouvernement, pendant les cinq années de sa durée, avait pris le plus grand intérêt à l'invention de Chappe. Il avait doté la France de deux grandes lignes et de deux embranchements. Mais il n'avait pu triompher des embarras financiers, héritage de la période révolutionnaire.

Les consuls eurent peu le loisir de s'occuper des télégraphes, et Bonaparte lui-même n'y songea qu'un peu tard. Il s'appliqua seulement à régulariser ce service, au point de vue administratif. En 1800, trois lignes étaient en fonction : celle du Nord, celles de l'Est et de la Bretagne, et l'on construisait, mais avec beaucoup de lenteur, la ligne du Midi, par Dijon et Lyon. Ces lignes ne rapportaient rien au gouvernement, et nécessitaient, pour l'entretien et le service, des frais considérables. Le premier consul n'y trouva d'autre remède que de réduire considérablement le crédit accordé à la télégraphie. La ligne de Lyon fut abandonnée, et le personnel de la télégraphie singulièrement réduit.

Claude Chappe voyant avec chagrin la ruine de l'administration qu'il avait fondée, proposa de signaler par le

Comment nos ancêtres battaient MONNAIE : l'insolite épopée

SPÉCIMEN

La fabrication des monnaies est une véritable épopée, émaillée de faits particuliers : les rois, les monnaies, les pièces, les pays, les embarras financiers, les gouvernements, le rôle public de la monnaie, le bronze, le cloisonnement. Chez les peuples primitifs, la monnaie est toujours faite par voie d'échange. C'est ainsi que procèdent encore certaines peuplades, et même nos enfants, qui donnent tant de billes de marbre pour une bille d'agate, etc. Dans l'Amérique septentrionale, les peaux de castor ; dans l'Afrique centrale, les plumes d'autruche, les défenses d'éléphant, les mètres et les yards de cotonnade, etc., voilà la véritable monnaie. Au lieu des objets de consommation, les peuples anciens ont pris pour monnaies des morceaux de métal, régulièrement pesés et portant des marques spéciales. L'or, l'argent, le cuivre, le fer même, ont servi à fabriquer des monnaies : on sait que la monnaie de fer était d'un usage exclusif chez les Spartiates et chez les anciens habitants de la Grande-Bretagne.

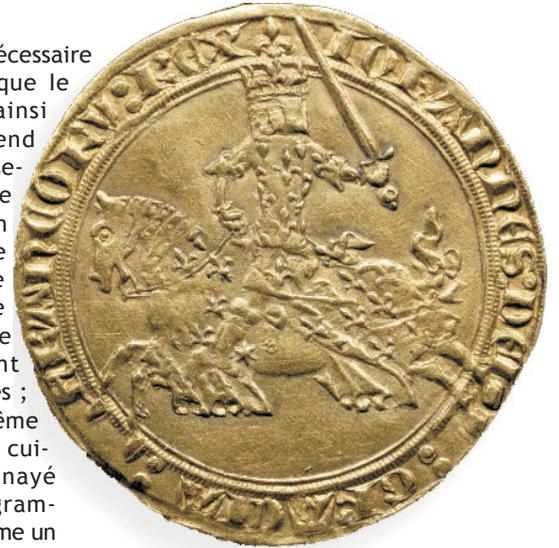
Les premières pièces datent de la plus haute Antiquité

Certaines monnaies primitives ont été obtenues en coulant le métal fondu dans un moule de forme convenable ; mais, dès la plus haute Antiquité, on sut profiter de la malléabilité des métaux pour les façonner en les frappant entre deux coins de métal plus dur, qui portent en eux les empreintes que doit garder la pièce de monnaie.



Vue intérieure d'un atelier de la Monnaie, à Paris, au XIX^e siècle

Il est nécessaire de voir que le métal ainsi obtenu prend un accroissement de densité : un centimètre cube de cuivre fondu pèse exactement 7,8 grammes ; mais le même volume de cuivre monnayé pèse 7,9 grammes, et même un peu plus. Les parcelles de métal se sont rapprochées : la limite



Franc à cheval, premier franc de l'histoire monétaire française, créé le 5 décembre 1360 par Jean II le Bon roi de France (1350-1364)

d'élasticité a été dépassée ; et il faut bien qu'il en soit ainsi, car autrement le métal ne garderait pas l'empreinte. Le monnayage primitif s'opérait à l'aide de deux coins sur lesquels on frappait un coin marqué à l'échelle : battage monnaie. Comment puis-je graver un coin d'acier ? L'extrême dureté de la matière ? Il faut d'abord le mouler au rouge, c'est-à-dire le chauffer au rouge et qu'on le laisse refroidir avec une lenteur extrême. Le métal est alors adouci et laisse attaquer par les outils d'acier trempé. Pour tremper un burin, par exemple, on le chauffe au rouge et on le refroidit brusquement en le plongeant dans l'eau. Les coins gravés sont soumis à la trempe : ils deviennent très durs et peuvent donner un très grand nombre d'empreintes tout en gardant les finesses de la gravure.

Quand l'altération des pièces était monnaie courante

Dans les siècles reculés, la marque officielle des États n'offrait pas toujours une garantie absolue pour la valeur réelle de la monnaie. Pour échapper à de graves embarras financiers, certains rois ont altéré les monnaies ; tel fut l'empereur Gallien (253-268 après l'ère chrétienne), qui a mérité d'être placé au premier rang parmi les faux-mon-

SPÉCIMEN

Joutes sur l'eau et cruel jeu de L'OYSON

SPÉCIMEN

En 1682, de grandes fêtes eurent lieu à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, et, parmi les divertissements qui furent organisés, on remarqua surtout le feu d'artifice et les joutes sur l'eau avec le jeu de l'oyson », dit un auteur contemporain ainsi.

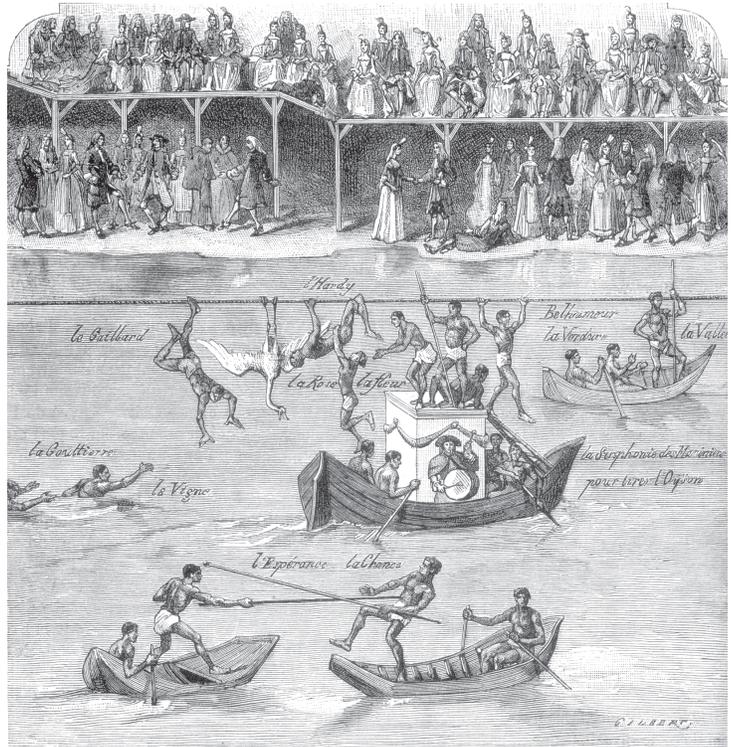
« On voyait paraître sur la Seine, d'une part, plusieurs petites barques montées par des hommes vêtus d'une simple toile mince sur leur corps nu. Après avoir débuté par un jeu où l'on tâchait de se faire tomber dans la rivière avec de longues perches, ceux qui devaient prendre part au tir de l'arc montaient dans un bateau fixé en pleine Seine. Près de la poupe passait un câble, tendu d'une rive à l'autre, à l'aide d'une machine qui permettait de le serrer ou de le détendre instantanément, et au milieu de ce câble, un peu au-dessus du bateau, une oie vive était suspendue par le pied. Chacun des combattants se précipitait sur la bête, et s'efforçait de lui arracher la tête à belles dents. Mais on lâchait le câble, ce qui, aux risées des spectateurs, les faisait tomber en foule dans l'eau, où ils étaient recueillis par les barques. Le vainqueur emportait l'oie en triomphe. »

Chaque combattant s'efforce d'arracher la tête de la bête à belles dents

L'usage des joutes sur l'eau remonte à la deuxième moitié du seizième siècle. Pierre de l'Étoile rapporte, en ses *Mémoires-Journaux*, que le cardinal de Bourbon fit construire à l'intention du roi une sorte de char flottant qui devait être tiré par des embarcations en forme de « chevaux marins, tritons, baleines, sirènes, saumons, dauphins et autres monstres marins jusques au nombre de vingt-quatre. » Dans le corps de ces animaux de fantaisie on avait installé des clairons, des trompettes, des hautbois, des cornets, des violons et « autres musiciens d'excellence. » Mais « le mystère ne fut pas bien joué, et ne put-on faire marcher les animaux, ainsi qu'on avoit projeté, de façon que le roi, ayant aux Tuileries, depuis quatre heures jusques à sept heures du soir, attendu le mouvement et acheminement des animaux aquatiques sans en voir aucun effet, dépité et marri, dit qu'il voyoit bien que c'étoient des bestes qui commandoient à d'autres bestes. »

Le mardi 25 août 1682, vers quatre heures de l'après-midi, les maîtres passeurs du port Saint-Nicolas et de Grenouillère, accompagnés de quelques courtisans richement habillés et d'un grand nombre de spectateurs sur un échafaudage porté par un grand nombre de mâts à passer et à repasser à l'aide de cordes, un grand câble soutenait l'oyson. « Ceux qui avoient ordre de s'en aller arracher quelque pièce de la bête », dit *Mercurius galant*,

« remontaient sur le pont de cette corbeille pendant que l'échafaudage étoit tiré en arrière. Ce lâché aussitôt une espèce de moulinet qui faisoit tomber rudement dans l'eau, l'obligeoit fort souvent à lâcher prise, parce que, par le moyen de ce moulinet, on les relevoit avec une vitesse qui leur faisoit perdre leurs mesures, ce qui étoit toujours continué jusqu'à ce qu'ils eussent abandonné la corde. »



Joute et jeu de l'Oyson sur la Seine (25 août 1682)

Tant de sauts, joints à l'eau qui les aveugloit, les empêchoit de se bien tenir à la corde et à l'oyson. Quelquefois, ils s'attachoient deux ensemble, et ils donnoient alors bien plus de plaisir aux spectateurs. La présence de Monseigneur le Dauphin excita tellement que ce jeu dura beaucoup plus que de coutume. Deux emportèrent avec eux l'oyson, et le troisième eut le corps ; et comme c'est le morceau auquel le triomphe est attaché, le combat dura fort longtemps. « Ce jeu étoit sur l'échafaud se jeter dans l'eau, et se cacher de honte. » ■

D'après...
Le Magasin pittoresque paru en 1886

LA VOISIN : empoisonneuse et sorcière brûlée vive en 1680

Catherine Deshayes, veuve Monvoisin, connue plus tard sous l'abréviatif de Voisin et de la Voisin, était originaire de la province de Champagne. Elle épousa, à l'âge de vingt-quatre ans un sieur Monvoisin, qui se disait gentilhomme, et qui occupait une place peu lucrative dans les fermes générales. Elle-même exerçait la profession de sage-femme. La promotion de son mari à un poste lucratif lui permit, pendant quelques années, de satisfaire ses goûts pour la grande existence ; mais, le pauvre homme mourut et sa veuve se trouva en présence de dettes relativement considérables.

La Voisin fait ses premières armes : un succès sans conteste

Dans ces circonstances fâcheuses, le hasard voulut qu'une femme nommée Vigoureux, dont le mari avait été porte-clefs du château royal de la Bastille, vint loger dans la maison qu'habitait madame Monvoisin. Ces deux femmes, veuves toutes les deux, ne tardèrent pas à se lier ensemble par une affection très étroite où la vertu n'avait rien à voir ; partageant les mêmes goûts, elles mirent en commun leur indigence, leurs projets et leur sort.

Le mari de la Vigoureux avait eu des rapports journaliers avec l'empoisonneur Exili à la Bastille. Selon même toute apparence, ce porte-clefs avait été le confident et l'émissaire du scélérat italien. Celui-ci, pour reconnaître les complaisances d'un homme qui lui était si utile pour correspondre avec ses amis du dehors, lui avait donné la recette de certains breuvages qui se payaient au poids de l'or. Le porte-clefs n'avait pas manqué de communiquer ces grimoires à sa femme. Devenue veuve, la Vigoureux trouva ces papiers, et les montra à madame Monvoisin : « Nous sommes sauvées, dit-elle à la Vigoureux : nous sommes riches, honorées, protégées, ou le diable y a mis son grain et moi aussi. »

Aussitôt que les deux légères se mirent à l'œuvre, et composèrent des philtres de séduction, des élixirs, dont les uns donnaient la jeunesse, et les autres donnaient la mort. Sous le titre de *prodige de sympathie* ou de *succession*, elles inventèrent une mixture de poisons les plus actifs ou les plus lents, selon les empressements ou les calculs des héritiers et des futures veuves qui viendront les consul-

ter. Elles joignent à cette industrie les arcanes de la science des augures : la Vigoureux se chargea de prévoir l'avenir, de tirer des horoscopes, de découvrir les trésors cachés, de pronostiquer les succès et les revers, de retrouver les objets perdus, d'apaiser les querelles amoureuses. La Monvoisin, dont on ne le souloit pas à un pas de sa chaise, comme les consultants, indiquait les secrets infailibles pour gouverner la vigueur des hommes et les attraires des femmes ; dicta des moyens sûrs pour recon-

quérir une virginité perdue ou faire cesser une stérilité honteuse ; débite des sachets constellés pour rendre invulnérables les hommes d'épée, et de l'eau de Jouvence pour perpétuer la beauté des femmes. Aux branches multiples de ce commerce, madame Monvoisin, que nous appellerons désormais, comme les gens de cour, la *Voisin*, joignait encore, par-ci par-là, quelques petits avortements, qu'elle pratiquait avec une rare dextérité en sa qualité de sage-femme, et qu'elle faisait payer des sommes fabuleuses. Enfin, tandis que



La Voisin

la Vigoureux accapare le Tiers-État, la Voisin se rend nécessaire aux vices aristocratiques. Les deux vieilles usèrent ainsi pendant un laps de trois années plus de

La Voisin commence avec des personnes de la cour

La Voisin loua un vaste et bel hôtel dans la rue Saint-Louis au Marais, le quartier alors le plus à la mode de Paris ; elle acheta des chevaux, une voiture, des meubles magnifiques ; elle eut un suisse à sa porte, des laquais dans ses antichambres, un excellent cuisinier et des fem-

mes pour la servir. Son salon fut ouvert aux artistes et aux beaux esprits. La première année que la Voisin passa dans son hôtel fut improductive ; la désertion de ses clients semblait être générale.

Mais elle ne se morfondit pas longtemps. Les pigeons revinrent au colombier avec plus de ferveur que jamais, et quels pigeons ! Des personnages, plus illustres par leur naissance, leurs fonctions, leurs richesses et leur crédit. La position de la Voisin parut alors affermie pour toujours : les services qu'elle rendait aux femmes les plus qualifiées, aux hommes les plus influents dans les affaires et à la cour, paraissaient lui garantir une immortel

La Voisin, riche marchand drapier, comédien et n'ayant que deux neveux dissipés possédant une fortune immense, dissipa sa fortune en héritier de son oncle, le peuple de Paris, les grandes générales au moment, et la Voisin se mit en mouvement. Les deux neveux soupçonnés furent arrêtés et avouèrent qu'ils avaient empoisonné leur oncle. Pressés de questions, ils déclarèrent qu'ils avaient acheté le

poison dans l'officine de l'hôtel de la Voisin. En 1679, elle fut immédiatement arrêtée à son tour et enfermée à la Bastille.

De l'opulence à la décadence

Ses *petits* complices, au nombre de plus de quarante personnes, ne tardèrent pas à être écroués également à la Bastille. La Voisin, après avoir dénoncé une infinité de personnes, et l'usage de toute distinction, comme ayant eu recours à ses services, fut condamnée comme complice de ses crimes, et mise au supplice du feu. Ses complices furent punis de peines plus ou moins graves, depuis la pendaison jusqu'aux galères, depuis le pilori jusqu'à la simple amende.

S'il faut s'en rapporter à madame de Sévigné, la Voisin s'abandonna pendant la nuit qui précéda son supplice à tous les excès d'une intempérance crapuleuse. Elle voulut faire *médianoche* avec ses gardes, but outre mesure et ne cessa de chanter des chansons grivoises

Racine a-t-il empoisonné sa maîtresse avec l'aide de La Voisin ?

Racine a-t-il été complice de la Voisin ? L'empoisonneuse l'a compromis au cours de son procès, se faisant l'écho de propos qu'aurait tenus Madame de Gorle, belle-mère de la maîtresse de Racine, la Du Parc... D'où cette fâcheuse rumeur consignée dans les archives de la Bastille, lors d'un interrogatoire de la Voisin, le 21 novembre 1679...

— Qui lui avait donné la connaissance de la Du Parc, comédienne ?

— Elle l'a connue il y a quatorze ans, étaient très bonnes amies ensemble, et elle a vu toutes ses affaires pendant ce temps. Elle avait eu intention de nous déclarer, il y a déjà du temps, que la Du Parc devait avoir été empoisonnée, et que l'on en a soupçonné Jean

Racine ; le bruit en a été assez grand ; ce qu'elle a d'autant plus lieu de présumer que Racine a toujours empêché qu'elle, qui était la bonne amie de la Du Parc, ne l'ait vue pendant tout le cours de la maladie dont elle est décédée, quoique la Du Parc la demandât toujours ; mais jusqu'à ce qu'elle allât à la voir, elle l'aurait voulu laisser entrer, et elle paraitre d'ordinaire, qu'elle ne parait pas, belle-mère de la Du Parc, appelée madame de Gorle, et par les filles de la Du Parc, qui lui ont marqué que Racine était cause de leur malheur.

— S'il ne lui a jamais été fait de proposition de se défaire de la Du Parc par poison ?

— L'on y aurait été bien mal reçu.

— Si elle ne sait pas que l'on s'est adressé pour cela à la de la Grange ?

— Elle ne sait point cela.

— Si elle ne connaît pas un

— Non, et ce qu'elle a su touchant Racine a été premièrement par mademoiselle de Gorle.

— Ce que de Gorle lui a dit, et interpellée de le déclarer précisément ?

— De Gorle lui a dit que Racine, ayant épousé secrètement Du Parc, était jaloux de tout le monde et particulièrement d'elle, Voisin, dont il avait beaucoup d'ombrage, et qu'il s'en était défait par poison et à cause de son extrême jalousie, et que pendant la maladie de Du Parc, Racine ne partait point du chevet de son lit, qu'il lui tira de son doigt un diamant de prix, et avait aussi détourné les bijoux et principaux effets de Du Parc, qui en avait pour beaucoup d'argent ; que même on n'avait pas voulu la laisser parler à Manon, sa femme de chambre, qui est sage-femme, quoiqu'elle demandât Manon et qu'elle lui fit écrire pour venir à Paris la voir, aussi bien qu'elle, Voisin.

— Si de Gorle ne lui a point dit de quelle manière l'empoisonnement avait été fait, et de qui on s'était servi pour cela ?

— Non.

Qu'était la marquise Du Parc ?

Marie-Thérèse Corlaire, fille du premier valet de chambre du Roi à Lyon, était entrée dans la troupe de Molière après avoir épousé Du Parc. En 1663 elle parait au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, revint à Molière en 1660, et retourna en 1667 à l'hôtel de Bourgogne, qu'elle ne quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de trente-cinq ans, le 11 décembre 1608, à la suite d'un accouchement, dit Boileau, non sans quelque vraisemblance. Cette actrice était veuve depuis plusieurs années ; elle s'exposait à être grosse, et il ne serait pas impossible que pour prévenir un éclat fâcheux elle se fût soumise à des manœuvres qui ont pu hâter sa fin ; ce fut au moins le bruit public.

Quoi qu'il en fût, la Du Parc était peut-être la meilleure actrice de l'époque, elle jouait avec une égale perfection dans la tragédie et dans la comédie, et c'était en outre une danseuse achevée. La Du Parc n'avait qu'à choisir parmi les courtisans et les financiers, qui payaient ses complaisances au poids de l'or. Molière, qui s'était offert le premier, échoua, ainsi que Corneille et La Fontaine ; Racine fut plus heureux. La liaison ne fut rompue que par la mort. La déclaration de la Voisin, répétée à la *question*, ne repose que sur un oui-dire, et n'est confirmée par aucun témoignage. Elle avait paru assez sérieuse à Louvois qui écrivit à M. de la Reynie (préfet de police) que le Roi attendait son avis pour faire arrêter Racine. ■



La marquise Du Parc

comédien boîteux ?

— Oui, et c'est Bérart, qu'elle n'a vu que deux fois.

— Si Bérart n'avait pas quelque mauvaise volonté contre la Du Parc ?

TABLE DES MATIÈRES

Quand chapeaux et coiffures faisaient le délice des caricaturistes.....	9
1771 : un escroc magicien sévissant dans la Somme rattrapé par la justice.....	11
Un nécessaire du XVIII ^e siècle.....	11
Usages et superstitions populaires au XIX ^e siècle.....	12
Croix de Saint-Benoît.....	12
Une cruelle bataille : le jeu du cochon.....	13
1756 : qui n'a pas son pantin ?.....	13
1560 : défense d'aller au cabaret.....	13
La mandragore : plante merveilleuse ?.....	14
Le bonhomme de Fatouville.....	14
Parmentier confère ses lettres de noblesse à la pomme de terre.....	15
Légendaires sacrifices humains prêtés aux Gaulois.....	17
Le télégraphe triomphe de la vindicte populaire et des difficultés financières.....	18
1850 : prémices de la crise de la « vache folle » sur fond d'engraissement artificiel.....	21
Querelleuses méfiez-vous !.....	22
La mystérieuse Sainte-Ampoule.....	22
Origine du mot tintamarre ?.....	22
Quand la porcelaine de Valenciennes le disputait à celle de Sèvres.....	23
Comment nos ancêtres battaient monnaie : l'insolite épopée.....	25
Une croisade d'enfants au XIII ^e siècle.....	27
Quand les loteries détournaient la loi.....	28
Les Sablaises aiment la cabriole.....	28
Où se cachent les fées ?.....	28
La Schupfe.....	28
Du valet fripon au laquais malin ou le « faisant » devenu « faisan ».....	29
Le gigantesque incendie qui ravagea New York.....	33
Du XI ^e au XIII ^e siècle : Hassan Ben Sabbah fait trembler le monde.....	34
Vauquelin : inventeur incontestable du sirop pectoral de mou de veau.....	36
Sinistre destin de Justine-Nicolette de Foix : légende ou réalité ?.....	37
Poupées d'albâtre, poupées choyées et privilégiées par le monde la mode.....	40
La mode des montres-bijoux initiée par un horloger du roi.....	41
Joutes sur l'eau et cruel jeu de l'Oyson.....	42
Un mariage en Sologne.....	43
Les crieurs des morts.....	43

L'efficace et redoutable poire d'angoisse : instrument diabolique.....	44
Cadeaux-réclame.....	45
La légende du roi des Francs Childéric I ^{er}	45
La Voisin : empoisonneuse et sorcière brûlée vive en 1680.....	46
Surprenantes machines à voler élaborées avant le XIX ^e siècle.....	50
Un peu plus de lumière sur les fonds secrets.....	53
Inondations historiques dévastant les récoltes.....	54
Le vieil orme de Salernes (Var).....	54
Les ardoisières d'Angers : pénible labeur initié au VI ^e siècle.....	55
Pinel met un terme au funeste sort des aliénés, bêtes curieuses au XVIII ^e siècle.....	57
Diminution alarmante du poisson en 1897.....	60
Les ruisseaux de Paris en temps de pluie.....	61
Vision d'une procession prodigieuse.....	61
Les arracheurs de dents sévissant des siècles durant.....	62
La grande roue : attraction en 1900.....	68
Paris-Versailles en Carabas ?.....	68
Quand la nourriture des cultivateurs n'était que de végétaux.....	69
Les dépouilleuses d'enfants au XVIII ^e siècle.....	70
La réclame d'antan créée !.....	70